

Programme de formation du parcours

Maîtriser et appliquer les normes HACCP en micro-crèche

Durée estimée de la formation : 14h



Présentation

Le cadre réglementaire en restauration collective est très strict et demande une maîtrise obligatoire des risques, des sources de contaminations et des bonnes pratiques d'hygiène tout au long de la fabrication, de la manipulation ou du stockage des denrées alimentaires. Ce parcours thématique est idéal pour découvrir et/ou mettre à jour vos compétences et vos pratiques en matière d'hygiène et de sécurité alimentaire. Les différents modules vous permettront de maîtriser les bonnes pratiques d'hygiène en crèches et micro crèches, en ayant connaissance de la réglementation en vigueur, en particulier de la méthode HACCP.

Objectifs pédagogiques

- Être en capacité de maîtriser l'hygiène et la sécurité alimentaire dans son entreprise
- Être capable d'appliquer les réglementations en application
- Être en capacité de mettre en pratique les bases de la méthode HACCP

Thèmes abordés

Notions d'hygiène et de sécurité alimentaire, rappels réglementaires :

- Notion d'hygiène et de sécurité alimentaire
- Les textes réglementaires – les services de contrôle officiels
- Les textes réglementaires – le paquet hygiène
- Les textes réglementaires – le plan de maîtrise sanitaire

Les bonnes pratiques d'hygiène

- Les locaux et le matériel
- Nettoyage et désinfection des locaux
- Le personnel
- Gestion des denrées, achats, transports
- Le stockage
- La production
- Œufs et biberons

La méthode HACCP

- Analyse de la méthode
- Les dangers alimentaires

La traçabilité

- Les plats témoins
- Les documents de traçabilités
- Obligation d'information et de relevé

Informations clés



Pour qui ?

Parcours adapté à toute professionnelle de la petite enfance.



Prérequis

- Savoir lire et écrire en français
- Avoir un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à internet
- Être à l'aise avec l'outil informatique (savoir naviguer sur internet, se créer un compte apprenant, envoi de mails, etc.)



Formation conçue avec

Maxime ADJIBAO, formateur certifié (enregistré DRAAF)



Modalités d'accès

- Répondre aux prérequis
- Délai d'accès : comptez environ 6 semaines entre la demande et le début de la prestation, qui correspondent au délai moyen de réponse de l'OPCO pour votre prise en charge financière.
- Les parcours débutent les 10 ou les 25 de chaque mois*



Durée de la formation :

14h en classe virtuelle, (dates fixes communiquées en amont de formation)



Moyens pédagogiques

Transmissive (présentation théorique) et participative (discussions, partage d'expériences, restitutions, exercices pratiques en groupe, mise en situation.)



Modalités d'évaluation

Suivi oral de la progression des stagiaires (échanges, questions et précisions tout au long de la formation). Auto-évaluation. Questionnaire de satisfaction en fin de formation.



Accessibilité handicap

La formation peut être accessible à certains handicaps, pour plus de précisions nous contacter.



Financement

- Toutes nos formations sont certifiées Qualiopi et peuvent être financées par votre OPCO si vous travaillez en structure d'accueil (crèches ou agences)
- Le cas échéant, l'accès à la formation est soumis à l'accord de prise en charge de votre OPCO dans un délai d'un mois avant la date de démarrage de la formation*.
- Vous avez aussi la possibilité de [financer directement votre formation ici](#).

**La date de démarrage est mentionnée dans le devis.*

Date de mise à jour : Mars 2024